

REÇU le 20 AVR. 2023



PAYE	IMPUTABILISE
LE 11.05.23	03-381
PAR chca cc	
DE 5580 €	

Société Hectare

RN 113
75 Zi Les portes Domitienne
CS 30020
34740 VENDARGUES

FACTURE

N° : FAC05893
Date : 10/03/2023
N° client : CLT06781

Réf. : DEV08388 / Dossier n° S-2301-097

VENTE DE 33 LOTS ET D'UN MACROLOT À BÂTIR / LOI ÉLAN - Mission G1/PGC
ET CRÉATION D'UNE VOIRIE ASSOCIÉE - Mission G2/AVP
Lieu-dit "Pouty" - Rue Gaston Bonnemort - 82000 MONTAUBAN

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
PRESTATIONS DE TERRAIN					
Elaboration DICT + Préparation de chantier	1,00	Forfait	250,00 €	250,00 €	20,00%
8 Sondages destructifs à la pelle mécanique à 2,50 m Location pelle avec chauffeur, Prestation d'un technicien géologue sur site.	1,00	Forfait	700,00 €	700,00 €	20,00%
12 essais pénétrométriques à 7 m au maximum ou refus	1,00	Forfait	1 200,00 €	1 200,00 €	20,00%
2 Sondages destructifs à 7 m avec pose de piézomètres Ø 36/40 avec capots de protection	1,00	Forfait	800,00 €	800,00 €	20,00%
Tests de perméabilité des sols superficiels de type MATSUO	4,00	Unité	100,00 €	400,00 €	20,00%
PRESTATIONS DE LABORATOIRE					
Identifications GTR	3,00	Unité	100,00 €	300,00 €	20,00%
Mesures de portance 1 Essai Proctor - 1 Mesure de portance IPI sur sol traité à la chaux + 1 Poinçonnement CBR sur sol traité à 4 jours d'immersion.	1,00	Forfait	350,00 €	350,00 €	20,00%
PRESTATIONS DE BUREAU					
Traitement des données - MISSION G1/PGC (lots) + G2/AVP (limitée à la voirie)	1,00	Forfait	650,00 €	650,00 €	20,00%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	4 650,00 €	20,00%	930,00 €

Total HT	4 650,00 €
TVA	930,00 €
Total TTC	5 580,00 €

Règlement Règlement à réception
Echéance(s) 5 580,00 € au 10/03/2023

Le montant total s'élève à cinq mille cinq cent quatre-vingt euros

IBAN : FR76 1780 7000 0485 3217 3033 754 / BIC : CCBPFR33

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 2 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros par titre des frais de recouvrement (Art. L441-5, I al. 2 du code de commerce et D. 641-5 (idem)).

4 agences à votre service dans le Sud-Ouest

Montauban Siège
350 avenue du Danemark
82000 Montauban
Tél 05 53 27 28 79
info@aolingeo.com

Grand Toulouse
28 av. de la Mouysseguère
31280 Dremil-Lafage
Tél 05 61 45 96 62
info31@aolingeo.com

Lot
3 boulevard Camot
45400 Saint-Céré
Tél 06 95 17 38 47
info46@aolingeo.com

Aude
80 rue Jean Fourastié
11400 Castelnaudary
Tél 04 68 94 83 84
info11@aolingeo.com

SARL au capital de 6000 €
N° SIRET 519 836 803 00048
RCS Montauban 2010 R 50
Code APE 7112B
N° TVA INTRA FR02519835803



www.solingeo.com